

EN QUOI CONSISTE

LA CONSULTATION DE PODOLOGIE ?

Cette consultation débute par un **examen clinique** qui permet de poser un **diagnostic podologique** avant d'entreprendre le traitement thérapeutique adapté en fonction des problèmes posés.

La podologue effectue les soins courants et soigne les lésions telles :

- L'ongle incarné, s'il est provoqué par sa forme non physiologique, un **traitement préventif et curatif** appelé orthonyxie pourra être proposé : technique correctrice qui consiste à coller sur l'ongle des matériaux à mémoire de forme, languettes plastifiées ou fil titane.
- Les cors et les durillons pourront être évités par des orthèses plantaires faites sur mesure soit en silicone (*orthoplasties*) ou en matériaux thermoformables (*semelles orthopédiques*).

Elle ne traite pas que les pathologies podales et examine les personnes dans leur globalité, de la tête aux pieds. Elle pratique la **posturologie**, spécialisation du podologue visant à analyser et traiter les troubles fonctionnels de la posture et de l'équilibre par l'intermédiaire du capteur podal. Le but de la posturologie étant d'apporter un traitement, non plus du symptôme (*douleur*), mais de la cause, en reprogrammant ce système à partir des différents capteurs déréglés (*œil, dents, peau, vestibules...*).

QUEL EST L'INTÉRÊT D'UNE CONSULTATION PODOLOGIQUE À LA CLINIQUE ?

Cela permet aux patients de regrouper plusieurs consultations sur un même site. La confection rapide des semelles et autres appareillages permettant d'éviter un double déplacement. Par ailleurs, cela donne la possibilité aux soignants de la structure de venir prendre soin d'eux-mêmes et de leurs pieds-outils de travail sur place.

QUELLES SONT LES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES À LA PODOLOGIE ?

Elles sont nombreuses, pour n'en citer que quelques unes : Le **thermoformage** permet de réaliser des orthèses plantaires s'adaptant à toutes les morphologies podales et répondant aux pathologies des pieds "rhumatoïdes", "diabétiques", des pieds des personnes âgées et des sportifs. L'**analyse podométrique** permet d'obtenir une cartographie quantifiée des pressions plantaires en statique et en dynamique.

QUI PEUT VENIR VOUS CONSULTER ?

- . les personnes nécessitant de soins de pédicurie dits "de confort"
- . les femmes enceintes
- . les adolescents en phase de croissance,
- . les personnes âgées (*prévention de la chute*)
- . les enfants à partir de 4 ans
- . les sportifs
- . les insuffisants veineux
- . les diabétiques.

AVEC QUI TRAVAILLEZ-VOUS ?

En collaboration avec d'autres thérapeutes de la posture et de l'équilibre : CHIRURGIENS ORTHOPÉDISTES - DIABÉTOLOGUES - DERMATOLOGUES ET D'AUTRES THÉRAPEUTES DE LA POSTURE ET DE L'ÉQUILIBRE Oto-rhino-laryngologiste, Ophtalmologistes, Orthoptistes, Kinésithérapeutes, Orthodontistes.

Elle travaille en partenariat avec le Réseau Diabète 72 : le "pied diabétique" étant un pied à haut risque podologique, le podologue a un rôle prépondérant dans la prévention du risque d'amputation et dans la préparation aux traitements locaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEUX DE CONSULTATION

La pédicure ou son assistant peuvent se rendre dans la chambre des personnes hospitalisées à leur demande ou à celle des praticiens et des soignants.

Coût

Les soins de pédicurie et les semelles orthopédiques sont peu remboursés par la sécurité sociale. Cependant, certaines mutuelles remboursent bien ces actes s'ils sont prescrits par les médecins traitants ou spécialistes.

Par ailleurs, la Sécurité Sociale devrait rembourser courant 2009 les soins podologiques des patients de grade 2 et 3 (*neuropathies et antécédents d'amputations*).

COORDONNÉES

Tel : 02 43 78 40 92



Les soins



Le massage



La fabrication de semelles